

Dissertation Regime parlementaire

Par **Diidiice**, le **27/11/2014** à **21:45**

Bonsoir, alors j'ai un sujet de dissertation sur : existe il un régime parlementaire ou des régimes parlementaires?

Je veux montrer que le régime parlementaire est unique dans sa forme mais qu'il fait l'objet d'une pluralité dans le mode de organisation.

J'ai du mal a reformuler la problématique mais pour le plan, ça donne:

I- Le régime parlementaire : un régime de séparation souple des pouvoirs.

Montrer que la séparation n'est pas stricte dans la mesure où un organe empiète sur l'autre.

A- l'existence d'une collaboration entre le gouvernement et le parlement.

Le droit de dissolution du gouvernement en ce qui concerne le parlement et la mise en jeu de la responsabilité du gouvernement par le parlement.

B- la responsabilité politique du gouvernement.

Évoquer que le gouvernement est indépendant mais responsable devant le parlement.
Exemple de la motion de censure et du vote de confiance.

II- Le régime parlementaire : une diversité dans son fonctionnement.

A- le régime parlementaire dualiste
Parler du bicéphalisme de l'exécutif

B- le régime parlementaire moniste.
L'existence d'une seule tête au niveau de l'exécutif.

Je n'ai que ça pour le moment. J'ai vraiment du mal. Toute aide sera la bienvenue.

Merci d'avance.

Je n'ai que ça pour le moment ! J'ai vraiment du mal. Toute aide sera donc la bienvenue.
Merci d'avance.

Par **Cyb**, le **29/11/2014** à **15:59**

J'ai la même à faire, je lis les documents et je dis ce que j'en pense

Par **Diidiice**, le **03/12/2014** à **00:51**

Merci,
J'attends toujours lol

Par **Modroit**, le **12/12/2018** à **15:42**

Moi aussi j'attends du coup

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/12/2018** à **16:50**

BONJOUR

@Diidiice : Nous sommes vraiment désolés de n'avoir pas pu répondre à votre question

@Modroit : Vous par contre je vous invite à lire la charte du forum et notamment l'article 7.
Ce serait trop facile sinon

Par **Michelle Mianth**, le **03/05/2019** à **21:59**

Bonsoir j'aimerais avoir un plan sur ce sujet s'il vous plait: le regime parlementaire dualiste et le regime parlementaire moniste

Par **Dolph13**, le **03/05/2019** à **23:55**

Bonsoir,

S'il vous plait, veuillez lire la charte du forum.

Le but du forum est d'échanger sur des travaux, proposer des solutions. Mais pour cela, il faut

que vous ayez déjà fait un travail en amont.

Commencez par définir les régimes parlementaires monistes et dualistes. Réfléchissez aux enjeux du sujet, au moyen de construire une problématique. C'est comme ça que vous arriverez au plan.

L'objectif est que vous nous montriez déjà ce que vous avez fait, comme ça, on peut voir là où vous bloquez et ainsi vous mettre sur la voie. Mais faire le travail à votre place n'a aucun intérêt pour vous, ce n'est pas nous qui seront à votre place lors de votre examen final.

Bon courage et n'hésitez pas à revenir avec quelques idées pour qu'on puisse vous aider.

Par **decastellouis**, le **04/05/2019** à **10:57**

Bonjour,

Je viens de prendre connaissance de votre sujet. Pour répondre à votre questionnement, je dirai que vous l'avez compris cependant la problématique demeure assez simpliste. Par ailleurs, le plan choisi est cohérent.

Bonne chance

Par **Michelle Mianth**, le **05/05/2019** à **17:06**

Bonjour j'ai eu à établir un plan sur le sujet: le régime parlementaire dualiste et le régime parlementaire moniste dont la problématique est selon moi: quel dissemblance existe il entre le régime parlementaire dualiste et moniste. Voici mon plan:

I- régime moniste

A- le gouvernement a besoin de la confiance du parlement

B- la mise en jeu de la responsabilité du gouvernement est rationalisé

II - régime dualiste

A- mécanisme de double confiance

B- un bicamérisme inégalitaire.

J'ai besoin de vos avis s'il vous plait.

Par **decastellouis**, le **06/05/2019** à **17:22**

[citation]Bonjour j'ai eu à établir un plan sur le sujet: le régime parlementaire dualiste et le régime parlementaire moniste dont la problématique est selon moi: quel dissemblance existe il entre le régime parlementaire dualiste et moniste. Voici mon plan:

I- régime moniste

A- le gouvernement a besoin de la confiance du parlement

B- la mise en jeu de la responsabilité du gouvernement est rationalisé

II - régime dualiste

A- mecanisme de double confiance
B- un bicamerisme inegalitaire.
J'ai besoin de vos avis s'il vous plait.[/citation]

Tout d'abord votre problématique est mal formulée. et pour revenir à votre plan, si l'on doit le juger à la lumière de votre problématique vous êtes hors sujet. N'oubliez pas que c'est un exercice de comparaison et vous avez pris le chemin de la facilité en faisant grand I régime moniste II régime dualiste. ce n'est pas ce qui est attendu de vous.

Par **Michelle Mianth**, le **06/05/2019** à **19:25**

D'accord merci